



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

www.cfdtnantesvillemetropole.fr

Le 17 septembre 2020

DÉCLARATION DU CT DU 16 septembre 2020

La CFDT souhaite par cette déclaration échanger sur les perspectives concernant les agents ville de Nantes et métropolitains pour ce nouveau mandat politique des 6 prochaines années.

La CFDT a adressé un courrier à Madame la maire présidente le 4 août 2020 afin de lui faire part de notre position sur le mandat écoulé, le bilan de la période de confinement et enfin lui présenter nos propositions des chantiers prioritaires à mettre en œuvre.

Tout d'abord notre constat est que cette crise a mis en lumière le besoin d'un service public de qualité qui répond même dans l'urgence aux besoins fondamentaux de la population.

Cette crise met en première ligne de nombreux métiers peu reconnus habituellement, des fonctions de proximité, pour mener l'action du terrain, la santé, l'éducation, la propreté, l'aide au plus fragile ...

La CFDT dresse un bilan mitigé du dialogue social durant cette crise ! Positif dans sa forme, plus dynamique, de proximité, des échanges constructifs denses avec une bonne écoute politique et syndicale, en particulier concernant le maintien salarial des agents, pas de perte de ticket restaurant et des régimes indemnitaires pour tous !

Par contre un gros point d'ombre reste à éclaircir, c'est le plan de continuité d'activité (PCA) qui n'a pas été partagé, ni validé en instances et qui par ce fait crée des points de crispation dans les services car chacun a travaillé à la hauteur de ses missions mais ce n'est pas forcément reconnu donc pas éligible à la prime COVID !

La perte des congés pendant la période de confinement dans les services PCA n'est pas non plus réglée alors que le vote du CT du 4 juin a bien fixé les règles à ce sujet, pas de congés obligatoires pendant cette période de confinement si l'agent était en PCA, il



Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

pouvait prendre des congés sous réserve de nécessité de service et donc ce n'était pas une obligation !

Il y a eu des inégalités de traitement selon les directions !

Il faudra faire le bilan rapidement.

Réduire les inégalités salariales dans notre collectivité mais pas que, mener une véritable politique d'action sociale. Dans notre courrier et notre profession de foi élection 2018, nous avons fait des propositions d'actions (+ aides à la complémentaires santé, augmenter l'aide aux transports mobilité durable, maintenir le taux de subvention COS, participation employeur pour des CESU garde d'enfants jusqu'à ces 10 ans et non 6).

Nous avons inscrit aussi un chapitre concernant les évolutions de carrières et de rémunérations.

Notre demande se porte sur la révision des régimes indemnitaires, la prise en compte des revendications des organisations syndicales concernant les avancements de grade et les promotions internes. Malgré cette perte de compétence des CAP sur ces derniers sujets se sont les seuls leviers aujourd'hui possible pour améliorer les salaires des agents puisque le gouvernement nous annonce de nouveau le gel du point d'indice des fonctionnaires.

Enfin un dernier point, nous avons alerté sur les conditions de travail dans notre collectivité.

Elles ont besoin d'être améliorées, d'évoluer !

Nous demandons urgemment un accès au numérique pour tous afin que chacun puisse avoir le même degré d'information. Puisse participer à la collectivité, aux échanges, à l'innovation, ne pas se sentir inférieur juste par un manque d'outil et pas par un manque de connaissance, de niveaux hiérarchiques différents ...

Élus CT CFDT



Section CFDT Nantes

INTERCO 44

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr